



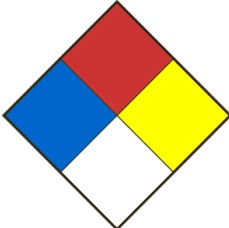
Centre Anti-Poison pour le Québec: (800) 463-5060
Tél. (Qc): (418) 660-8666 / 800-890-8666
Fax. (Qc): (418) 660-8998

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 01 - IDENTIFICATION

Identification du produit OXYDE FERRIQUE (poudre rouge)		Utilisation du produit Usage en laboratoire	
Formule chimique Fe ₂ O ₃		Numéro MAT FP-0105; IR-0116	Masse molaire 159,69
Nom chimique / Nom commercial / Synonymes OXYDE DE FER (III), IRON (III) OXIDE, IRON (III) OXIDE ANHYDROUS, FERRIC OXIDE, FERRIC SESQUIOXIDE, TRIOXYDE FERRIQUE ROUGE, OXYDES DE FER ROUGE, JEWELER'S ROUGE, Terre d'ombre brûlée			
Nom du fournisseur Laboratoire MAT		Adresse - Rue 610, rue Adanac	
Ville Québec		Province Québec	
Code postal G1C 7B7	Internet www.labmat.com	Numéro de téléphone 418-660-8666 / 800-890-8666	
Téléphone en cas d'urgence	CANUTEC: 613-996-6666	CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060	
Date FDS préparée 2022-04-06	FDS Préparée par Laboratoire MAT	Courrier électronique labmat@labmat.com	

SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SIMDUT/SGH	Non classifié comme matière dangereuse selon SIMDUT 2015
Autres dangers	NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)
	Santé 1 Inflammabilité 1 Réactivité 0 Spécial

SECTION 03 - INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients (Dénomination chimique / synonymes)	Numéro CAS et tout identificateur unique	Concentration (%)
OXYDE FERRIQUE	1309-37-1	≤100

SECTION 04 - PREMIERS SOINS

Si contact avec yeux	Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si contact avec peau	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si inhalé	Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
Si avalé	Si la personne est consciente, rincer la bouche avec de l'eau. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Consulter un médecin.
Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)	Principaux symptômes d'une forte exposition: Les poussières peuvent irriter les yeux et les voies respiratoires. Sensibilisant cutané. Sidérose (pneumoconiose). Réf. section 11.
Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire	En cas de consultation médicale, gardez cette fiche à disposition.
Conseils généraux	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Inflammabilité	Non
Conditions d'allumage	Les poussières ou poudres fines peuvent s'enflammer spontanément lorsqu'elles sont exposées à l'humidité.
Agents d'extinction appropriés	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
Agents d'extinction inappropriés	Donnée non-disponible.
Produits de combustion dangereux	Des produits de combustion dangereux se forment en cas de feu: Oxydes de fer.
Dangers spéciaux de feu et d'explosion	Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (réf. section 10). Les poussières peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
Équipements de protection spéciaux / précautions spéciales pour pompiers	Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome.

SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage, précautions individuelles équipement de protection et mesures d'urgence	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuelle. Ramasser à l'aide d'une pelle ou d'un balai en prenant soin de ne pas disperser les poussières. Nettoyer et rincer avec de l'eau. Disposer des résidus dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.
---	--

SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

Conditions d'entreposage	Garder le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver dans un endroit sec.
Méthode et équipement de manutention	Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où se forme la poussière ou la vapeur. Porter l'équipement de protection individuel lors de la manutention. Assurer toujours une bonne ventilation. Transport selon TMD (réf. Section 14)

SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs d'exposition

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
Diiron trioxide	1309-37-1	TWA	10.000000 mg/m3	Canada. LEP Colombie Britannique
Remarques	Cette valeur concerne les matières particulaires ne contenant pas d'amiante et moins de 1 % de silice cristalline. La MPT de 8 h donnée dans le Tableau est pour la poussière totale. Cette substance a également une MPT de 8 h de 3 mg/m3 pour la fraction respirable.			
		TWAEV	5.000000 mg/m3	Canada. Ontario OELs
		TWA	5.000000 mg/m3	Canada. LEP Colombie Britannique
		STEL	10.000000 mg/m3	Canada. LEP Colombie Britannique
		TWA	5.000000 mg/m3	Canada. LEP Colombie Britannique
		TWA	5.000000 mg/m3	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
		VEMP	5.000000 mg/m3	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
		TWA	5.000000 mg/m3	Canada. LEP Colombie Britannique
		STEL	10.000000 mg/m3	Canada. LEP Colombie Britannique
		VEMP	5.000000 mg/m3	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
		TWA	5 mg/m3	Canada. LEP Colombie Britannique
		TWA	5 mg/m3	Canada. LEP Colombie Britannique
		STEL	10 mg/m3	Canada. LEP Colombie Britannique
		VEMP	5 mg/m3	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air

Origine des données	Sigma-Aldrich (Millipore Sigma)
Ventilation	Ventilation adéquate ou une hotte.
Respiratoire	Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.
Gants	Manipuler avec des gants.
Yeux	Utilisez un équipement pour la protection des yeux testé et approuvé selon les normes gouvernementales appropriées telles que NIOSH (US) ou EN 166 (EU).
Chaussures	Chaussures de sécurité.
Vêtements	Sarrau. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substance dangereuse sur le lieu de travail spécifique.
Contrôle d'ingénierie	Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Solide.
Apparence	Poudre rouge.
Odeur	Inodore.
Seuil olfactif	Données non disponibles
pH	Sans objet.
Point de fusion / congélation	1565°C
Point initial d'ébullition	Données non disponibles
Plage d'ébullition	Données non disponibles
Point d'éclair	Données non disponibles
Taux d'évaporation	Données non disponibles
Inflammabilité	Non
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité (LEL %)	Données non disponibles
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité (UEL %)	Données non disponibles
Tension de vapeur	Données non disponibles
Densité de vapeur	Données non disponibles
Densité	5.24g/cm ³
Solubilité	Insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage--n-octanol/eau	Données non disponibles
Température d'auto-inflammation	Données non disponibles
Température de décomposition	Données non disponibles
Viscosité	Données non disponibles

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Peut réagir violemment avec les substances incompatibles. La réaction avec le monoxyde de carbone forme du pentacarbonyle de fer. Le contact des fumées de trioxyde de fer avec l'hypochlorite de sodium peut causer une explosion.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
Risque de réactions dangereuses	Peut réagir violemment au contact de substances incompatibles.
Conditions d'instabilité (Incluant sensibilité aux chocs / décharge statique / vibrations)	Éviter le contact avec les matières incompatibles. Éviter la formation de poussière.
Substances incompatibles	Ce produit réagit de façon violente avec les poudres d'aluminium, de magnésium ou d'hydrazine, avec l'oxyde d'éthylène, le monoxyde de carbone et le peroxyde d'hydrogène. Chloroformates. Hypochlorite de sodium. Acide fort. Acétylures de métaux. Oxychlorure de calcium.
Produits de décomposition dangereux	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Oxydes de fer.

SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

OXYDE FERRIQUE (POUDRE ROUGE)

Premières voies d'absorption	Ingestion et inhalation.
Effets / symptômes de l'exposition aigue :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Irritation.
- Peau	Aucune irritation en cas de contact avec la peau.
- Respiration	Irritation des muqueuses et des voies respiratoires. Troubles nerveux, douleurs dans la poitrine, toux, dyspnée, maux de tête, vertiges, nausées et vomissements.
- Ingestion	Irritation des muqueuses. Douleurs abdominales, crampes, diarrhées, maux de tête, vertiges, convulsions, nausées et vomissements.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	Sensation de brûlure, dermatite, troubles nerveux, douleurs dans la poitrine, toux, dyspnée, maux de tête, vertiges, confusion, irritabilité, larmolement, fatigue, goût métallique dans la bouche, nausées et vomissements. L'inhalation chronique de poussières d'oxydes de fer peut entraîner une sidérose (pneumoconiose bénigne) ainsi que des difficultés respiratoires (dyspnée).
DL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	DL50 Oral(e) - Rat - > 10,000 mg/kg. DL50 Cutanée: Donnée non disponible.
CL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	CL50 Inhalation - Rat - 4h - > 5 mg/L.

SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques: Essai en statique CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie): > 100 mg/l - 48 h. Toxicité pour les bactéries: Essai en statique CE50 - boue activée - > 10,000 mg/l - 3 h.
Persistence et dégradation	Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.
Potentiel de bioaccumulation	Donnée non disponible.
Mobilité dans le sol	Donnée non disponible.
Autre effets nocifs	Ne pas jeter les résidus à l'égout.

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Mesures pour l'élimination	Éliminer le contenu/réceptier conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales / ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
Emballage contaminé	Éliminer comme produit non utilisé.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN	N/R
Appellation réglementaire	
Classification du TMD	
Groupe d'emballage	
Indice de quantité limitée	
Indice PIU	
Dispositions particulières	

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT CANADA	Non classifié comme matière dangereuse selon SIMDUT 2015
----------------------	--

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.

Dernière mise à jour: 2022-04-06